



## **Communiqué de presse**

22 décembre 2021

# **La Croix-Rouge appuie les autorités dans la lutte contre la pandémie**

**Des bénévoles de la Croix-Rouge suisse (CRS) au bénéfice de compétences médicales soutiennent dès maintenant la Confédération et les cantons dans la gestion de la pandémie, intervenant en renfort du personnel de santé. Leur engagement est coordonné par les autorités cantonales. Les membres du Service Croix-Rouge (SCR) sont également mobilisés.**

La nouvelle vague pandémique met le personnel de santé à rude épreuve. Dans de nombreux cantons, les structures médicales se trouvent dans une situation critique et ont besoin d'aide. Aussi la Confédération a-t-elle demandé à la CRS si elle serait prête à mobiliser des bénévoles afin de délester le système de santé.

### **Des compétences médicales sont exigées**

Parmi les bénévoles, ce sont plus particulièrement celles et ceux au bénéfice de compétences médicales ou en soins qui sont amenés à intervenir, notamment en renfort du personnel des centres de vaccination, des hôpitaux ou encore des EMS. Les organisations de sauvetage et associations cantonales de la Croix-Rouge disposent de bénévoles qualifiés présentant le profil requis.

### **Seuls les bénévoles actifs sont sollicités**

Face à la nécessité de recourir à des personnes dûment formées et rapidement déployables, il n'est fait appel pour l'heure qu'aux bénévoles actifs des organisations de la CRS.

### **Le Service Croix-Rouge forme des soldats d'hôpital**

Depuis samedi dernier, les membres du SCR sont à nouveau mobilisés aux côtés du service sanitaire de l'armée. Dans l'immédiat, ils interviennent essentiellement dans l'instruction des soldats d'hôpital, mais sont aussi directement dépêchés dans des hôpitaux et centres de vaccination tributaires d'un soutien.

### **Rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics**

La CRS fait partie d'un Mouvement international réunissant 192 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ces dernières, contrairement à d'autres organisations humanitaires, jouissent d'un statut particulier en vertu des Conventions de Genève: elles œuvrent sur un mode partenarial unique avec les autorités à l'échelle planétaire. Investie de ce rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge est appelée à assister les autorités étatiques dans la réalisation de leurs tâches humanitaires.

### **Contact**

Isabel Rutschmann, porte-parole de la CRS, 058 400 41 34, [isabel.rutschmann@redcross.ch](mailto:isabel.rutschmann@redcross.ch)

Pour en savoir plus: [redcross.ch/participer](https://redcross.ch/participer)